



COMMUNIQUE

Le Gouvernement tient à exprimer toute sa consternation à la découverte d'une lettre signée par le Ministre de la Santé Publique, et portant "requête urgente pour l'appui à la lutte contre l'épidémie de Covid-19" en date du 20 juillet 2020.

Cette démarche de s'adresser aux "Chefs d'Agences et Institutions partenaires du Développement sanitaire " relevant d'une décision stratégique n'a jamais été prise ni au niveau du Conseil du Gouvernement ni au niveau du Conseil des Ministres et le Ministère des Affaires Etrangères n'a pas non plus été saisi comme il est d'usage dans ce genre de correspondances. Il s'agit d'une initiative personnelle prise par le Ministre de la Santé sans concertation.

Le contenu de la lettre reflète l'état de débordement dans lequel se trouvent le Ministre et son entourage. En effet, à la lecture des "besoins urgents" listés en annexe de la lettre de requête, force est de constater que de nombreux points cruciaux dans la gestion de cette crise sanitaire ont échappé à la vigilance du Ministre de la Santé Publique.

Faut-il rappeler que l'Etat a mis en place, à Antananarivo et dans les autres régions déjà touchées, des Centres de traitements Covid -19 et des centres médicaux, grâce auxquels la capacité d'accueil des hôpitaux pour recevoir les malades a augmenté de 100% en deux mois. Des hôpitaux de la capitale comme celui d'Anosiala, d'Andohatapenaka, de Soavinandriana ou encore une partie du Centre Médical au Village Voara ont été équipés pour accueillir les malades aux formes graves. D'autres centres de traitement comme celui d'Alarobia ou de Mahamasina à Antananarivo, nouvel épicycle de la pandémie, ouvriront très bientôt. L'Etat a également fourni des efforts considérables pour augmenter la capacité de dépistage des nouveaux cas, par la création du "Laboratoire d'Analyses Médicales Malagasy" ou LA2M, la dotation d'un Centre de prélèvements et de tests à l'Hôpital HJRA à Ampefiloha. Toutes ces actions visent un seul objectif qui est celui de permettre à tous les patients d'avoir accès aux soins pour retrouver la guérison.



Le Ministre

Antananarivo, le 20 JUL 2020

N° 217 -MSANP/Min

à

Mesdames et Messieurs les Chefs
d'Agences et Institutions Partenaires du
Développement Sanitaire
ANTANANARIVO

Objet : Requête urgente pour l'appui à la lutte contre l'épidémie de covid-19

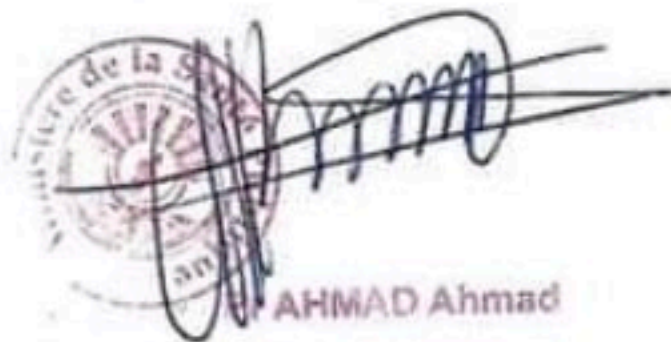
Mesdames et Messieurs,

L'épidémie de covid-19 évolue ces dernières semaines selon un mode très critique à Madagascar avec des flambées épidémiques importantes dans quelques régions, en particulier dans la ville d'Antananarivo, la capitale. Plusieurs milliers de gens sont infectés par le virus, parmi lesquels des agents de santé, et les hôpitaux sont débordés par l'afflux des malades graves (formes sévères) dont certains décèdent malheureusement faute d'accès aux soins. L'épidémie commence aussi à disséminer vers d'autres régions et districts du pays.

Face à cette situation plus que préoccupante, le Ministère de la Santé Publique opère une réorientation stratégique en renforçant la lutte sur la base des données épidémiologiques des différentes régions. Des besoins importants ressortent de ce plan de riposte d'urgence en termes notamment d'équipements et d'intrants de santé pour les activités de prise en charge des cas et la riposte communautaire à l'épidémie ainsi que d'équipements de protection individuelle (EPI) pour assurer aux intervenants de santé les conditions optimales de réaliser leurs activités.

Aussi ? ai-je l'honneur de solliciter vivement vos appuis pour nous permettre de disposer de manière satisfaisante de ces moyens de lutte. Nos besoins les plus urgents sont présentés dans la liste jointe en annexe.

En vous réitérant mes vifs remerciements pour vos appuis constants, Je saisis cette occasion, pour vous renouveler l'assurance de ma parfaite considération.


AHMAD Ahmad

LISTE DES BESOINS LES PLUS URGENTS

N°	Articles	Quantité	Observations
	1- Besoins en laboratoire :		
	Kits de prélèvements pour le diagnostic par PCR ou GeneXpert	35 350	
	Kits d'analyse par PCR	35 350	
	TDR à anticorps pour des enquêtes de prévalence de l'infection,	4 000	Pour évaluer rapidement la circulation du virus dans les différents foyers urbains
	2- Equipements pour la prise en charge des patients à forme grave, en détresse respiratoire aiguë :		
	- Respirateurs,	337	Dont 275 pour le Grand Tanà
	- Concentrateurs d'oxygène 12 litres	1 201	Dont pour le Grand Tanà
	- Bouteilles d'oxygène 7 m3	AD	
	- Masques à haute concentration	600	
	- Manodétendeurs	600	
	- Oxymètres de pouls	2 603	Dont 190 pour le Grand Tanà
	- Barboteurs ou humidificateurs d'oxygène	600	
	-Glycomètres	600	Au niveau des CSB chefs-lieux des districts et CSB Urbains
	-Tensiomètres	600	Au niveau des CSB chefs-lieux des districts et CSB Urbains
	3- Médicaments pour la prise en charge des cas modérés ou sévères :		
	- Azithromycine 250mg comprimés	126 960	
	- Hydroxychloroquine 200mg comprimés	328 644	
	- Dexaméthasone ampoule injectable	32 464	
	- Lovenox injectable Bte de 2 seringues	13 000	5 Boîtes par malade grave
	- Solutés pour perfusion	AD	
	4- EPI :		
	- Masques type FFP2, FFP3, N95	968 600	
	- Visières de protection	57 000	(42 000 AC + 15 000 PS)
	- Masques chirurgicaux (pour les AC)	2 300 000	
	- Paires de gants	697 000	
	- Surblouses	533 200	
	5- Primes et diverses indemnités pour les agents de santé :		
	- Primes de motivation		Pour les agents au front : Centre de traitement, EIR
	Contractualisation des bénévoles et secteurs privés		
	- Indemnités de risque		Pour l'ensemble des agents de santé intervenant d'une manière ou une autre dans la lutte